



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE / EXTRAORDINAIRE DES CLUBS

Samedi 27 Octobre 2018 à 09H00
Salle des délibérations de l'ancien
Conseil Département Haute-Corse
(Préfecture)

L'assemblée Générale Ordinaire / Extraordinaire Élective des Clubs s'est tenue le Samedi 27 Octobre 2018 à la Salle des délibérations de l'ex Conseil Département Haute-Corse (Préfecture) à partir de 09H00.

Le Comité Directeur était composé de mesdames et messieurs :

- MORACCHINI Jean René, Président
- BASTERI Dominique, Président Délégué
- EMMANUELLI Antoine, Vice-Président
- SORBARA Michel (Vice-Président)
- MAGGIANI François, Secrétaire Général
- AIROLA Jean Luc
- CASANOVA François
- GARDELLA Sandra
- GRASSI Didier
- MARIOTTI Pierre
- PERFETTI Jean Claude
- PERI Jeanne
- RISTERUCCI Franck
- TADDEI Jean Pascal

Excusés :

- SERPAGGI Philippe (Vice-Président)
- PROFIZI Patrick, Trésorier

- Dr ANTONINI Danielle
- PELE Cédric

Assistent :

- M. TATTI François (Président du SYVADEC et de la CAB)
- Mme GUIDICELLI Lauda (représentante de la CDC)
- Mme ALBERTINI (représentante de l'AFC UMANI)
- M. NINU Marc (Commissaire aux Comptes)
- M. SALADINI David, Directeur Administratif
- MM FONTANA Pierre et GAGLIARDI Nicolas (Conseillers Techniques Régionaux)
- Mmes OLMETA Marie-Ange ; LUCCIONI Stéphania - LODI Ginette et M. BERNARDI Jean-François (Secrétaires L.C.F.)

ORDRE DU JOUR

- Appel des délégués
- Allocutions du Président et personnalités présentes
- Approbation du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire du 25 Novembre 2017
- Rapport moral → Francis MAGGIANI
- Rapport financier → Patrick PROFIZI
- Intervention du Commissaire aux Comptes → Marc NINU
- Approbation des Comptes par l'Assemblée
- Budget Prévisionnel → Patrick PROFIZI
- Approbation du Budget par l'Assemblée
- Point sur la construction du siège de la LCF
- Modification des règlements
- Remise des Médailles Fédérales
- Interpellations, Questions diverses et Vœux

A l'issue de la journée, un buffet vous sera proposé

NORD

Clubs Libres Présents :

SC BASTIA (NEGRONI Jérôme) - USC CORTENAIS (COLOMBANI Jacques) - EF BASTIAISE (NEGRONI Jean Luc) – AS CASINCA (PAOLI Pascal) – AJ BIGUGLIA (PERFETTI Jean Claude) – AS FURIANI AGLIANI (GIANNETTINI Jean François) – FC BASTIA BORGIO (ROMBALDI Antoine) – FC ORIENTE (LUCIANI Dominique) - US GHISONACCIA (ANDREANI Antoine) – ASC PIEVE DI LOTA (FITY Serge) - PRUNELLI FC (ANDREANI Antoine) – AS STA REPARATA (ANTONI Olivier) - NEBBIU CD (GRASSI Didier) – GALLIA CL (PERI Jeanne) – JS MONTICELLO (TAVIAN Daniel) - ESPOIR CB (CHIARI Gilles) – RC PONTE LECCIA (COLOMBANI J.) – FC BALAGNE (MAGGIANI François) – ORSU OMESSINCU (CASANOVA François) – AS VENACO (NICOLOSI Marie Françoise)

Clubs Libres Absents :

AS ANTISANTI – FC COSTA VERDE – AS CAPI CORSU – FC U NIOLU – AS STADE BASTIAIS – AS JEUNES FIUMORBO

Clubs Vétérans Présents :

GFCBL (POLETTI Dominique) – FC BEVINCU (BATTESTI André) – VETERANS FC 2B (BATTESTI André) – FC IGESA (BASTIANI Ange) – CONSERVERIE CASATORRA (BALDINI Frédérique) – ASPEN (ETTORI SANTONI Sandra)

Clubs Vétérans Absents :

STA MARIA MANDRIALE – O.PTE LECCIA SUPER U – AS CONSULAIRE 2B – AS VETERANS BASTIA – SC FANGO – US TOGA – I STORTI DI U BALLO – BRANDO FC – SC DES FINANCES – CHEMIN DE FER CORSE – FC BASTIA ERBAJALO – AS DI SPENGHJIFOGHI – AS POLICE BASTIA

Clubs Futsal Présents :

BASTIA AGGLOMERATION (ANTONINI Sylvestre) – SQUADRA MORA (MARIANI Jean Paul) – USJ FURIANI (CASANOVA Marc) - BASTIA CENTRE FUTSAL (VINCIGUERRA Eliane) – A. GHJUVENTU BASTIA (CASANOVA Marc) – AM.SP. AJACCIO (NEGRONI Jean Luc)

Clubs Libres Présents :

AC AJACCIO (RISTERUCCI Franck) – AS PORTO VECCHIO (BASTERI Dominique)
– JS BONIFACIO (DISIMONE J.P.) - JSA 5EME CANTON (GARDELLA Sandra) – AS
CARGESE (SORBARA Michel) - SC BOCOGNANO (RISTERUCCI Franck) – SUD FC
(MARCHI Yves) – EPORS (ETTORI SANTONI Sandra) – FC BASTELICACCIA
(MORACCHINI Jean René) - GFCA (PETTINATO Joseph) - CA PROPRIANO
(SANTUCCI Jérôme) – AFA FA (PAOLI Philippe) – JO SARTENE (AIROLA Jean Luc)
– AS ALATA FOOTBALL (GARDELLA Sandra) – US VICO (PERFETTI Jean Claude)

Clubs Libres Absents :

ASC CANNES – AS PIETROSELLA – ASC SARROLA CARCOPINO – FC AJACCIO

Clubs Vétérans Présents :

ASCE EQUIPEMENTS SUD (FORNACCIARI Jean)

Clubs Vétérans Absents :

CA UNIFIE – AS CCI AJACCIO – AMS AIR FRANCE – AS PORTUAIRE 2A – AFA RC
– CORSE POSE MENUISERIE – AS COM. OTA PORTO – GALLIA SALINES –
AJACCIO FUTEVOLEI – PORTICCIO FOOT VOLLEY – ACADEMIE DES SPORTS
AJACCIO

Clubs Foot/Entreprise Présents :

AS PIETROSELLA (PETTINATO Joseph) – AS ENTREPRISES OCANAISES
(DOMINICI Jean)

Clubs Foot/Entreprise Absents :

US COM. BASTELICA – AS CALCATOGGIO – AS DI A SOCCIA – AS ACQUALONGA
– OL. MEZZAVIA – US COM. VICO – FC VICTORIA – GRANACE FC – ATHELIC
CLUB PORTICCIO – NEW FCA

Clubs Futsal Absents:

JS BONIFACIO BADMINTON – FUTSAL CLUB PORTO VECCHIO

Nombre Total des Voix : **365 voix**

Voix exprimées : **277 voix**

Quorum : **122 voix**

*Le quorum étant atteint (un tiers des voix soit : 122 voix) le Secrétaire Général
de la Ligue M. MAGGIANI François déclare l'Assemblée ouverte.*

ALLOCUTION DU PRESIDENT ET DES PERSONNALITES PRESENTES

Bonjour à tous.

Je suis heureux de compter parmi nous :

Monsieur le Président de la Communauté d'Agglomération de Bastia et du Syvadec; Lauda GUIDICELLI Conseillère Exécutive en charge de la Jeunesse des Sports de l'égalité femmes-hommes et Madame ALBERTINI représentant l'association «UMANI ».

Je remercie Monsieur le Président du Conseil Exécutif de la Collectivité de Corse, qui a bien voulu mettre à notre disposition cette magnifique salle, témoin de nombreux débats avec sans doute, de belles joutes oratoires.

Un rapport moral complet a été rédigé par notre Secrétaire Général, qui vous en tracera les grandes lignes dans quelques instants.

Je reviendrai donc simplement sur quelques évènements marquants de la saison écoulée :

Au niveau professionnel, l'action irresponsable de quelques supporteurs a compromis les chances d'accession en ligué de l'AC AJACCIO, au terme d'une saison exemplaire.

Nous avons donné un coup de pouce au GFCA, pour la création de son équipe réserve : décision posée, réfléchie et assumée.

Au niveau amateur, deux clubs nourrissaient de véritables ambitions :

Le FC BASTIA BORGIO et le Sporting Club de BASTIA, qui suscite toujours autant d'engouement mais hélas, le but n'a pas été atteint.

L'AS FURIANI-AGLIANI et le FC BASTIA-BORGIO ont obtenu leur maintien en National 2, alors que nous avons perdu deux clubs en National 3, qui intègre cette année le FC BASTELICACCIA.

En ce qui concerne notre championnat régional, il faut reconnaître que la modification des règlements du classement du R1 a porté ses fruits.

Nous avons eu un championnat disputé jusqu'à la dernière journée, d'où une certaine satisfaction qui nous encourage à poursuivre pour les divisions inférieures.

Autre satisfaction, la gestion de l'arbitrage par notre commission, en association avec l'UNAF, qui a su établir une gouvernance régionale dans le domaine du recrutement, de la formation et du suivi, même si nous manquons toujours d'arbitres.

Il est important que les clubs incitent davantage de joueurs de tous âges à prendre le sifflet.

Le Pôle Espoir, continue sa progression avec des jeunes qui intègrent le monde professionnel et un équipement plus performant encore, qui nous permet d'obtenir logiquement l'agrément de la Fédération.

Le point noir, dont les actes appartiennent aux parents, mais dont la responsabilité nous incombe à tous, reste la violence marquée par des scènes totalement injustifiables et inexcusables devant des jeunes enfants.

Nous avons sanctionné bien sûr, mais seule la prévention peut nous mettre à l'abri de tels agissements.

Chaque président de club doit relayer notre message auprès des parents et nous mettrons tout à l'heure à l'honneur, un club qui a pris une belle initiative dans ce domaine.

Nos champions du monde ont prouvé la bonne organisation et le fonctionnement du football français avec les pôles espoir et les centres de formation.

Je félicite les joueurs, le staff et tous ceux qui ont été mobilisés durant cette coupe du monde.

La Coupe du Monde Féminine en France en 2019, peut inciter des jeunes filles à pratiquer notre sport et il faut donc s'y préparer et accentuer les efforts pour développer le football féminin.

Je terminerai par le projet majeur de cette mandature : la construction de notre siège qui est en bonne voie et dont nous vous en donnerons tous les détails.

Vous le savez, notre sport, est le plus pratiqué, le plus médiatisé et il le doit à vous tous, dans les Ligues et dans les clubs qui, malgré les difficultés structurelles et financières, œuvrez pour la pratique de ce sport.

Merci et bonne assemblée générale !

LANCEMENT D'UNE VIDEO POUR LA COUPE DU MONDE FEMININE

Le Président Jean-René MORACCHINI passe la parole à Mme Lauda GIUDICELLI (représentante de la Collectivité De CORSE)

*Monsieur Le Président de la Ligue Corse de Football,
Monsieur Le Président de la C.A.B., Monsieur Le représentant du
Maire de Bastia, Cher Didier,
Mesdames, Messieurs les membres du Comité Directeur,
Messieurs les Présidents de clubs,
Mesdames, Messieurs,*

Tout d'abord, je tenais à remercier le Président MORACCHINI pour son invitation en ma qualité de Conseillère Exécutive en charge des sports.

Cette Assemblée Générale est l'occasion pour moi, en premier lieu, de saluer l'ensemble des bénévoles de la Ligue et de tous les clubs qui y sont affiliés, pour leurs investissements respectifs auprès des plus de 10.000 licenciés. Le football est dans l'île la première pratique sportive, statut qu'il pourrait d'ailleurs conforter, je vais y revenir. Un grand merci donc à tous les bénévoles dont on oublie trop souvent de reconnaître l'importance, le travail. Car oui être bénévole c'est « travailler » pour le bien commun, pour la communauté.

Cette présence est également pour moi, l'occasion de constater l'avancée des travaux du futur siège, avancée dont vous allez nous faire part, Monsieur Le Président, si j'ai bien lu l'ordre du jour. Je tiens ici à rappeler combien la CTC a été présente dans ce dossier et vous a accompagné. Un accompagnement, d'abord financier à hauteur de 700 000 euros mais également « plus humain » puisque le Président du Conseil Exécutif a intercédé à de nombreuses reprises auprès des services de l'Etat en Corse mais également à Paris auprès de Thierry BRAILLARD, alors Secrétaire d'Etat, pour que vous puissiez bénéficier d'une aide du CNDS.

Je pense d'ailleurs, que nous nous retrouverons très rapidement, pour inaugurer un siège bien mérité après tant d'années d'errance locative.

Je terminerai par un dernier point. J'évoquais, précédemment, l'idée de conforter la « pole position » du football dans le paysage sportif corse. Au-delà de ma délégation aux sports, je suis également en charge de l'égalité femmes-hommes.

Aussi, je suis très attentive aux plans de féminisation qui sont proposés par les différentes fédérations et leurs organes déconcentrés. Je sais combien, Monsieur Le Président, vous êtes, vous-même, attaché à cette dimension importante dans une

fédération où la part des féminines avoisine un conséquent taux de 3 % de licenciées !! Il y a donc du travail, je crois.

Certains outils comme le label « Ecole féminine de football » sont à disposition des clubs, des facilités d'accès à la pratique et à son encadrement sont identifiables : gratuité des licences, dispositifs de formations gratuites. Vous possédez autour de vous des « militants » de cette féminisation de la discipline. Je pense tout particulièrement à Jacky PERI que je tiens à saluer pour son travail en faveur de l'émergence d'un football féminin Corse.

Un regard, peu averti certes, je vous le concède, me laisse cependant penser, à la lecture des médias locaux que lorsqu'il s'agit de football féminin en Corse, il est surtout question, pour ne pas dire exclusivement question de la catégorie « seniors ». Si ce traitement médiatique est le reflet des réalités sportives, alors je m'étonne de ne pas découvrir une ambition pour les jeunes filles, au sein des écoles de football de l'Ile par exemple.

Aussi, osons le pari, Monsieur Le Président, de faire acte de cet axe, un axe fort pour les prochaines années. La féminisation des pratiques est une des priorités de la politique sportive que j'entends développer.

Avec un trait d'humour, je voudrais vous dire : montrons que les femmes sont l'avenir du football !

Jean-René MORACCHINI reprend la parole et rappelle la décision du comité directeur du 17 juin 2018, qui tient à récompenser deux clubs pour des actions citoyennes :
L'As CASINCA pour la pose de panneaux « 12 conseils pour les parents de jeunes footballeurs »
La JS BONIFACIO, dont les parents accompagnateurs nettoient les tribunes à la fin de chaque rencontre.

La parole est donnée à Mme ALBERTINI, représentant l'AFC UMANI

Madame ALBERTINI présente son association, présidée par Jean François BERNARDINI, en déplacement à l'étranger.

Mme ALBERTINI remercie toute l'assemblée pour l'invitation et précise n'avoir aucun doute quant à l'adhésion de tous les clubs à la non-violence.

Depuis 5 / 6 ans, dans sa vie professionnelle au niveau des collègues, elle peut modestement témoigner des efforts réalisés dans ce domaine, pour avoir réussi à convaincre les personnes dans son établissement d'intégrer la communication sur le sujet

de la non-violence. Cela change tout lorsqu'on intègre cette notion de non-violence en milieu scolaire. Il ne faut surtout pas négliger l'importance de la communication avec les parents. Elle souhaite étendre ces actions également au niveau sportif, et se met à la disposition de la Ligue pour d'éventuelles interventions, au sein des clubs ou de la Ligue.

Mme ALBERTINI félicite le club de l'AS CASINCA et remet la plaquette à son président, Pascal PAOLI « Club Citoyen Senza Violenza » en offrant un tee-shirt à la Ligue et au club.

Jean-René MORACCHINI remercie Mme ALBERTINI pour son intervention et donne la parole à Monsieur TATTI

François TATTI remercie toute l'assemblée pour cette invitation. « C'est un vrai plaisir de m'avoir confié la mission de récompenser le club de BONIFACIO. C'est bien cette action que nous souhaitons mener. Vous connaissez très bien tout le travail que nous essayons de faire tant au niveau scolaire que de la population.

C'est une réelle satisfaction de voir que des clubs sportifs prennent cette initiative.

J'ai aussi été agréablement surpris lorsque il y a quelques semaines, j'ai entendu le Président du GFCA dire ne pas vouloir faire appel d'une sanction infligée à l'un de ses joueurs très connu et expliquer la politique du club.

Je le salue et je voulais le féliciter aujourd'hui, pur ce bon geste de citoyenneté.

Je voulais également souligner les progrès des travaux du nouveau siège de la Ligue et rappeler toute l'aide apportée par la Communauté d'Agglomération de Bastia en cédant le terrain à un prix d'ami.

Je vous souhaite de bons travaux. »

M. TATTI remercie et félicite M. DISIMONE en lui remettant la plaquette « Club Citoyen Prutezzione di l'Ambiente ».

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE DES CLUBS DU 25 NOVEMBRE 2017

Approuvé à l'unanimité

RAPPORT MORAL ⇨ François MAGGIANI

Le Secrétaire Général de la Ligue François MAGGIANI fait un bref rappel de son rapport moral en soulignant plusieurs points :

- Bilan sportif
- Arbitres
- Réforme classement Championnat R1
- Effectifs
- Nouveau siège de la Ligue

Et demande quelques instants de recueillement en mémoire de tous les disparus qui ont consacré une grande partie de leur vie au football corse.

RAPPORT FINANCIER ⇨ PATRICK PROFIZI

Le trésorier Patrick PROFIZI étant absent, M. Franck RISTERUCCI présente le bilan et le Compte de Résultat.

Quelques explications sont données :

- les dépenses sont stables
- l'impact de la construction n'est pas constaté car le siège est en cours
- une maîtrise des dépenses
- pas de grosses évolutions pour le bilan au 30 Juin
- ces résultats retracent la bonne santé de la gestion de la Ligue

INTERVENTION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES → MARC NINU

M. Marc NINU Commissaire aux Comptes fait lecture du rapport.

Les comptes annuels de la Ligue sont certifiés réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Adoptés à l'unanimité

BUDGET PREVISIONNEL → PATRICK PROFIZI

En l'absence du trésorier, M. Franck RISTERUCCI, membre du Comité Directeur, commente le budget prévisionnel et précise que celui-ci reste stable.

Adopté à l'unanimité.

Jean René MORACCHINI donne la parole au spécialiste de cette construction M. Michel SORBARA, qui suit de très près et au quotidien ce chantier avec l'aide de l'architecte.

Michel SORBARA remercie l'assemblée et donne quelques explications.

« La construction suit son cours et nous en sommes très fiers. Les 2/3 de la dalle de la toiture ont été coulés, et la totalité sera achevée mi-novembre.

Si nous ne rencontrons pas de problème majeur, la fin des travaux est prévue pour Avril, Mai 2019. »

Jean-René MORACCHINI rappelle le financement de cette construction

Sans aide de l'État, mais avec le soutien de la Collectivité de CORSE et de la Fédération Française de Football.

Précise que le prêt de 450.000 euros, sera débloqué en temps utile.

Explique que les marchés ont été attribués dans les règles, en bonne et due forme, avec publicités locales et nationales, et après appels d'offres.

« J'espère pouvoir vous inviter au printemps prochain pour l'inauguration de nos nouveaux locaux. »

Passé la parole à Mme Frédérique BALDINI, présidente de la CR Féminisation avec le lancement de la vidéo du MONDIAL FEMININ 2009

La France a l'honneur d'accueillir la huitième édition de la Coupe du Monde Féminine de la FIFA.

Celle-ci se déroulera du 07 JUIN au 07 JUILLET 2019 en FRANCE.

Frédérique BALDINI présente l'organisation de cette compétition, avec les lieux et le déroulé des rencontres, et la procédure d'acquisition des billets.

L'objectif de la Coupe du Monde est de laisser un héritage fort pour le sport féminin.

Le Président remercie Frédérique BALDINI

MODIFICATION DES REGLEMENTS

APPLICATION DEBUT DE SAISON 2019 / 2020

Jean-René MORACCHINI propose de passer à l'étude et l'adoption des Règlements, qui seront appliqués pour la Saison 2019 / 2020.

➤ **REGLEMENT GENERAL DES COMPETITIONS**

- Obligation des clubs vis-à-vis du Statut des Educateurs

Obligation de diplôme :

Régional 3 : un éducateur titulaire du BMF

U18 R1 : un éducateur titulaire du BMF

U16 R1 : un éducateur titulaire du BMF

M. Dominique BASTERI (Président Délégué) précise que cette proposition émane du Comité Directeur et de l'équipe technique.

MM FONTANA et GAGLIARDI (CTR) donnent quelques explications :

- passage obligé pour obtention du BEF (obligatoire en R1, R2 et dans les championnats de Jeunes Nationaux)
- effort important des clubs et de la Ligue au niveau de la formation des BMF : environ 70 BMF formés à ce jour (potentiel important)
- donner un sens à ce diplôme et l'inscrire dans un projet de formation qui va servir le club
- anticiper et préparer les clubs aux accessions dans les championnats de jeunes Nationaux 17 et 19, en R2 obligation du BEF
- bons de formation destinés aux clubs : les aides ont augmenté grâce à la Coupe du Monde

Adopté moins 2 abstentions : 14 voix
(JS BONIFACIO : 7 voix et FC ORIENTE : 7 voix)

➤ **REGLEMENT PARTICULIER DES COMPETITIONS**

- Modalité d'accession et relégation R1, R2, R3

Dans tous les cas, l'équipe terminant dernière de son championnat de pourra pas être repêchée.

Adopté moins 1 abstention : (A.SQUADRA MORA FUTSAL : 2 voix)

- Régional 2 : Modalités d'accession et relégation

A l'issue de la saison, un classement sera effectué entre les 6 derniers, en tenant compte des résultats des matchs les ayant opposés, afin de déterminer les équipes reléguées. Ce classement sera effectué conformément à l'Article 4 du Règlement Général.

Adopté moins 1 contre : l'ESPOIR CB (7 voix)

- Les clubs de Régional 1 ont l'obligation d'engager une équipe réserve

OBJECTIF : préparer les clubs à être en capacité d'accéder au Championnat de National 3

- ❖ Un large débat s'instaure, avec plusieurs interventions :

Cette obligation ne faisant pas l'unanimité et en l'absence de nombreux clubs, le président retire cette proposition de l'ordre du jour, sans passer au vote.

- Coupe de France

Les clubs de R1, R2 et R3 ont l'obligation de s'engager en Coupe de France

Adopté à l'unanimité

- Aménagement pour le Championnat Régional R4 : Règlement

OBJECTIF : Relancer le football senior libre sur la région Ajaccienne

Jean-Luc AIROLA présente le nouveau règlement pour le Championnat R4, déjà appliqué, après la mise en place de groupes de travail et donc non soumis au vote.

Délégation Assemblée Fédérale saison 2018-2019

L'Assemblée valide la composition de la délégation qui représentera la Ligue Corse de Football pour les assemblées fédérales de la saison 2018-2019 :

- M.MORACCHINI Jean-René Président de la Ligue
- M.EMMANUELLI Antoine représentant des clubs nationaux

REMISE DES MEDAILLES FEDERALES

Médailles Fédérales Promotion 2017

ARGENT :

- CAU Georges : *remise par Dominique BASTERI (Président Délégué LCF) et Antoine EMMANUELLI (Vice-Président LCF)*

- NAKO Dritan (*ABSENT*) : Nicolas GAGLIARDI est chargé de la lui remettre à Ajaccio

VERMEIL :

- FERRONI Philippe (*ABSENT*) : remise par Antoine EMMANUELLI (Vice-Président LCF) à Jean-François GIANNETTINI (dirigeant de l'AS FURIANI AGLIANI.)

OR :

- VINCIGUERREA Eliane : *remise par Jean-René MORACCHINI (Président LCF)*

INTERPELLATIONS, QUESTIONS DIVERSES ET VŒUX

Mr JANURA se présente à l'Assemblée en qualité de représentant de la DRJSCS.

Il apprécie et félicite les travaux menés par la Ligue et précise que les actions avec la Ligue dans les écoles et dans le rural perdureront.

« Je vous remercie pour votre invitation et ces moments passés aujourd'hui avec vous tous et vous tiendrai informés de l'évolution programmée de nos services »

L'Ordre du Jour étant épuisé, Le Président de la Ligue Corse de Football Jean-René MORACCHINI décide de clore cette Assemblée et invite l'assistance à un buffet.